

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 12

Buchbesprechung: Bibliographies

Autor: Favre, Julien

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans les classes populaires : tenue négligée ou vêtements malpropres, langage et chants inconvenants, manières et gestes brusques, insouciance du voisin et manque d'égards, qui fait que l'on agit comme si l'on était seul et que l'on se rend insupportable pour les autres.

Pouvons-nous, à l'école primaire, faire une large part à l'éducation ? Oui, surtout par notre exemple personnel ; que les maîtres prêchent d'exemple, qu'ils s'observent minutieusement afin de ne pas donner la moindre prise à la critique. Si quelqu'un doit être bien élevé, c'est évidemment celui qui a mission d'élever les autres. » J. CRAUSAZ.

BIBLIOGRAPHIES

HENRI SENSINE. **Grammaire concrète de la langue française, avec la collaboration de M. Jean Bonnard, professeur à l'Université de Lausanne.** — Un volume in-16 de 408 pages, Lausanne, Payot, 1910.

Dans cet ouvrage remarquable, bien qu'il ne soit pas sans défauts, l'auteur a essayé « de réaliser une grammaire basée sur la logique et « l'étude vivante du français. D'une manière générale, dit M. Sensine, « ce livre diffère des autres grammaires sur deux points importants : « j'ai tâché, autant que possible, d'aller du simple au complexe, du « concret à l'abstrait et j'ai abandonné la classification artificielle en « usage pour suivre l'ordre logique du langage qui ressort de l'emploi « des propositions. Quand on enseigne la grammaire à des enfants, il « faut partir de la langue parlée et du sens concret pour passer ensuite « à l'analyse et à l'abstraction. On doit donc commencer par étudier « tout ce qui se rapporte à la proposition indépendante (question plus « simple) et ne traiter que dans la seconde partie de l'ouvrage les propositions combinées, principales et subordonnées (question plus compliquée). Pour cette raison, il faut faire étudier aux enfants les verbes, « non pas conjugués en entier, isolément et abstraitement, comme on « le fait dans la plupart des grammaires, mais concrètement et par « propositions ; on apprendra d'abord les temps du mode indicatif et « de l'impératif employés dans la proposition simple ; après cela, les « temps de l'indicatif, du conditionnel, du subjonctif et de l'infinitif, dont « on se sert toujours dans les propositions combinées. Cette méthode « a l'avantage de présenter à l'esprit des phrases vivantes et non des « mots vides. »

Ainsi, M. Henri Sensine veut rompre avec le système des classifications traditionnelles, qui fait diviser la grammaire en lexicologie ou étude des mots, morphologie ou étude des formes et syntaxe ou étude des phrases. Le fondement de l'ancienne division est compris de l'homme fait, mais il échappe à l'intelligence de l'enfant. A ce dernier, il faut « la réalité vivante » ; la logique dit de baser la grammaire sur cette réalité. Il importe « de partir du sens et du rôle des mots avant « d'étudier leurs formes. Comme on ne peut pas présenter toutes les « parties du discours à la fois, après avoir expliqué la proposition « simple on envisage séparément le nom, l'adjectif, le pronom, le « verbe, etc., mais sans scinder chaque question. Il est antipédagogique « d'étudier, comme on le fait, le nom en soi au commencement de la « grammaire, puis de passer à d'autres sujets, et de reprendre ensuite

« la question du nom dans la syntaxe... Il me paraît aussi très mauvais d'étudier à part, comme des entités abstraites, les mots invariables (adverbes, propositions, conjonctions) au lieu de les faire voir fonctionnant dans les prépositions, où leur rôle et leur signification apparaissent nettement. Par exemple, les conjonctions de subordination servent à unir les subordonnées à la principale ; il faut donc, non pas les étudier isolément dans un chapitre spécial avec les autres conjonctions, ce qui ne peut se justifier, mais en parler dans le chapitre où l'on veut faire comprendre le mécanisme de la proposition subordonnée. En procédant ainsi on est dans la vérité et la logique... L'enfant comprend aisément ce qui est conforme à ses habitudes d'esprit, surtout si l'on a soin de toujours partir de l'exemple concret et facile à saisir. »

Tel est l'esprit, dans lequel M. Henri Sensine a composé sa grammaire. Les principes qui l'ont guidé sont excellents, ils sont partagés aujourd'hui « par la majorité du corps enseignant de la France et de la Suisse romande ». Très informé des travaux consacrés aux questions de grammaire, l'auteur s'est inspiré des idées directrices que la méthodologie moderne professe et défend. Les exemples qu'il emploie sont adaptés à l'âge des élèves, auxquels l'ouvrage est destiné. Les morceaux de lecture, ajoutés à la partie grammaticale, sont empruntés aux grands écrivains. Persuadé qu'un fragment de belle prose ou de vers harmonieux intéresse et captive, M. Henri Sensine reproduit de nombreux extraits, dont plusieurs sont très heureusement choisis et ont une réelle valeur pédagogique. De cette façon, l'enfant est amené à se servir du langage littéraire comme du langage usuel ; en les étudiant simultanément, il apprend à bien parler et à bien écrire ¹.

Selon la remarque de M. Edmond Gilliard, l'ouvrage de M. Henri Sensine n'est pas un simple recueil « de tâches, c'est un livre d'explications ; ce n'est pas un code mais un traité démonstratif ; on y sent partout le désir d'aider ² », le souci d'être clair et logique, de faire comprendre avant de faire apprendre. Julien FAVRE.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans sa séance du 28 mai, le Conseil d'Etat a approuvé les dédoublements scolaires projetés à Ependes et à Pont-en-Ogoz.

— L'Université compte ce semestre d'été 506 étudiants immatriculés. Il y en avait 604 au semestre d'hiver passé et 575 au semestre d'été 1909.

Voici la statistique des quatre facultés (les chiffres correspondants du semestre d'hiver sont entre parenthèses) : Théologie, 228 (235) ; Droit, 120 (124) ; Lettres, 118 (108) ; Sciences, 140 (138).

¹ SENSINE, Préface, p. 1 à 7, passim.

² *Gazette de Lausanne*, 27 mars 1910, article intitulé *Une nouvelle grammaire française*.